

### € Titres restaurant millésimes 2022

#### ➤ Comment prolonger la date de validité ou échanger mes titres-restaurant périmés ?

##### • Si vous avez une carte Bimpli (ex Apetiz) :

A partir du 1er mars 2023, votre solde carte resto Bimpli (ex Apetiz) 2022 sera périmé.

Le montant des titres périmés n'apparaîtra plus sur votre espace personnel Bimpli entre le 1er et le 15 mars, mais pas de panique ! Il vous sera converti en solde 2023 de façon automatique entre le 16 et le 31 mars 2023, vous n'aurez rien à faire ! Il n'y a pas de solde minimum requis pour l'échange de solde carte Bimpli (ex Apetiz) périmé.

#### ➤ Où en est-on de la dématérialisation des titres restaurants ?

En 2023 : 75% de votre dotation en titres restaurant seront automatiquement chargés chaque mois sur votre carte APETIZ (100% dématérialisé en 2024).

Vous pourrez recevoir 25% restants sous forme de tickets restaurant papier ou opter pour le 100% dématérialisé sur votre carte. Vous pouvez modifier le pourcentage depuis votre espace personnel Bimpli (minimum 75%).

##### • Si vous avez des chèques Bimpli (ex Apetiz) :

Les chèques Bimpli (ex Apetiz) du millésime 2022 sont valides jusqu'au 31 janvier 2023.

A partir du 1er février 2023, il faudra remettre au service RH les titres périmés 2022 et ils devront les renvoyer à Bimpli avant le 31 mars 2023 par lettre recommandée avec accusé de réception, accompagnés du bordereau de retour des titres téléchargeable sur son espace client. Il vous échangera ensuite le montant de ces titres périmés contre des titres du nouveau millésime, qui expirent le 31 janvier 2024.

### € Remboursement abonnement annuel de transport

Les agents bénéficiant d'un remboursement de transport public (50% des frais pris en charge par l'employeur) sur la base d'un abonnement annuel doivent transmettre à la DRH les justificatifs adéquats lors du renouvellement (ou arrêt anticipé) de cet abonnement (facture nominative avec dates de validité et éventuel échéancier).

#### ➤ Déclaration de transport CDI

#### ➤ Déclaration de transport CDD

Pour rappel, l'agent qui souhaite bénéficier du Forfait Mobilités Durables (FMD) au titre d'une année devra avoir renoncé préalablement, pour l'année considérée, au remboursement de 50% du coût de l'abonnement aux transports publics et/ou de l'abonnement à un service public de location de vélos.

### € Pass CESU

#### ➤ Date de validité du pass CESU

Les CESU 2022 sont utilisables jusqu'au 31/01/2023.

Un CESU est valable du 1er décembre N-1 de l'année d'émission au 31 janvier N+1 de l'année d'émission (28 février N+1 pour l'e-CESU).

##### • Retour des CESU papier

Vous devez envoyer vos chèques CESU directement à l'adresse de Witry Les Reims, au plus tard le 28/02/2023, en respectant la procédure.

A l'issue de la période légale, SODEXO sera en mesure d'échanger les chèques du millésime 2022 en chèques du millésime 2023. Ils vous seront envoyés à votre

domicile sous 15 jours ouvrés. (Mode d'emploi pour les échanges de vos CESU).

##### • Procédure des e-CESU

Vous devez vous connecter à votre espace personnel en ligne au plus tard le 28/02/2023 et respecter la procédure. (Mode d'emploi retour e-CESU)



Besoin de renseignements complémentaires, une difficulté ?

Contactez-nous sur [syndicat.snap-pes@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snap-pes@pole-emploi.fr)

VOUS PARTAGEZ NOS IDEES, NOS VALEURS... REJOIGNEZ LE SNAP, FLASHEZ !

